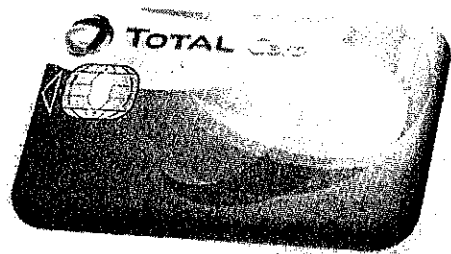


TOTAL

Le Club



Comment l'obtenir ?

- ✓ Compléter la fiche de demande de carte
- ✓ Nous fournir une autorisation originale de prélèvement accompagné d'un RIB.
- ✓ S'acquitter d'une avance sur consommation soit par :
 - ❖ Chèque à l'ordre de Total Pacifique
 - ❖ Virement avec le libellé « avance consommation »
 - ❖ Espèce

Deux montants possibles : 20 000 F ou 50 000 F

Déposer sous enveloppe ou par voie postale à l'adresse :

TOTAL PACIFIQUE SAS
30 Route de la Baie des Dames
Immeuble LE CENTRE au 8^{ème} étage – Ducos
BP 717 – 98845 Nouméa Cedex Nouvelle-Calédonie



Comité d'Entreprise
de l'Enseignement Catholique
Tel : 23 24 14
BP 4634 - 98847 Nouméa Cedex
ceec@niec.nc

Trois formules possibles (une formule par carte) :

- 1) Sans plomb avec caractéristiques du véhicule* et le numéro de la plaque d'immatriculation
- 2) Gasoil avec caractéristiques du véhicule* et le numéro de la plaque d'immatriculation
- 3) Sans plomb plus gasoil (tous carburants) avec un nom & prénom

Deux cartes Total Le Club par adhérent maximum

* Les cartes véhicules bénéficient de l'assistance routière

Afin d'optimiser la fabrication de vos cartes par établissement, nous vous demandons de bien vouloir grouper vos demandes.

